

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 28 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/05/28-1/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210528-lmc100000022026-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 02/06/2021

Réception Préfet : 02/06/2021

Publication RAAD : 02/06/2021

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : JAUNAUX Yves

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : CHANUSSOT Jean-Marc

---

**OBJET :** Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de Communes du Provinois - Contrat cadre, programme d'actions et une convention de réalisation.

Lors de sa séance du 14 juin 2019, l'Assemblée départementale a adopté le Fonds d'Aménagement Communal (FAC), dispositif contractuel à l'échelle des communes de plus de 2 000 habitants. La mise en œuvre de ce nouveau contrat a nécessité la modification du règlement du Contrat Intercommunal de Développement (CID), qui, désormais, s'adresse exclusivement aux EPCI. Dans ce cadre, depuis l'acceptation de sa candidature, le 16 octobre 2019, la Communauté de Communes du Provinois a œuvré avec le Département à l'élaboration de son contrat et propose un programme d'actions découlant de son projet de développement.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7 /02 en date du 29 juin 2012, adoptant le Règlement Budgétaire et Financier modifié par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 14 juin 2019, relative à la modification du règlement du Contrat Intercommunal de Développement (CID) et du Fonds d'Equipement Rural (FER),

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 du 24 septembre 2020, relative à la modification du règlement des CID et des FAC,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Provinois et le programme d'actions prévisionnel, tel qu'ils figurent en annexe n°1 de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Département à signer ce contrat au nom du Département,

Article 3 : de soutenir financièrement ce programme d'actions dans la limite d'une enveloppe globale de 2 716 711 €. Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'action « Contrat Intercommunal de Développement » : opération « CID de la Communauté de Communes du Provinois »,

Article 4 : d'accorder à la Communauté de communes, une subvention de 50 560 € pour la création de deux classes patrimoine à l'Office de Tourisme Intercommunal,

Article 5 : d'approuver le projet de convention de réalisation pour cette action, tel qu'il figure en annexe n°2 de la présente délibération,

Article 6 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département,

Article 7 : d'imputer la dépense sur l'action « Contrat Intercommunal de développement » : opération « CID de la Communauté de Communes du Provinois – DI 2020 ».

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne